

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 22

Artikel: L'auberge communale
Autor: A.Kr.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Te medzeri mi à l'ottô. »
L'autro bramâve à veni rouïtso!...
Tant pis... La dama sè décroïtse
Et de sa casagua ie tré
Lo nènè drâi! lo pe galé
Qu'on ausse jamé vu su terra:
Fermo, riond, fraîs, que faillâi vèrè!
Et rouso, et blian, qu'on arâi cru
Onna pomma su dâo vèlu!
Lè get âo monsu ic clièrivant
Que dâi craïzu et sè bagnéant
Dein ellia fraïtchâo: tot èbaubi,
Sè crayâi dza âo Paradis...
Vait cè lo petit tatpotse
De mousse, quand cheint su sa botse
De quie bâire et de quie medzi,
Que n'a pas voliu s'appèdâi
Ao nènè, — Pè dinse onna biènna,
Lè mousse fânt de cliâo s'èinguienne
Qu'on sâ pas iò lè vant queri. —
Voliève dan pas sè nourri.
Po fini, aprî dâi manâire,
Po mourgâ lo petit bramêre,
La dama lâi dit: « T'i bin su
Croïïo craset, sacré lugâre,
Que se te lo preïnd, pas, lo baillo âo monsu.
Marc à Louis.*

IL Y A CENT ANS

A Lausanne, on payait le froment 18 ½ à 21 ½ batz ; à Morges, 19 à 21 batz ; à Moudon, 17 ½ à 19 ½ batz ; à Vevey, 18 à 21 ½ batz ; à Yverdon, 17 ½ à 19 ½ batz.

Le mersel se payait de 16 à 18 batz à Lausanne et à Morges, de 13 à 14 à Moudon, à 16 batz à Vevey, de 14 à 16 batz à Yverdon.

L'avoine : 7 ½ à 8 ½ à Lausanne ; 7 à 8 batz à Morges et Moudon, de 7 ½ à 9 ½ batz à Vevey, de 6 ½ à 7 ½ à Yverdon.

Chose curieuse, à cette époque, le veau coûtait moins que le bœuf : Bœuf et vache, 8 ½ à 9 ½ crutz ; mouton, 8 ½ à 10 crutz ; veau, 7 à 8 crutz.

Pour le pain : blanc, de 4 ¼ à 6 crutz ; évêché, de 4 à 5 ¼ crutz ; moyen, de 3 ¼ à 4 ¼.

L'HUISSIER ET L'AMATEUR DE TABAC

IL ÉTAIT un beau temps de la contrebande à La Vallée, il y a quelque quarante ans.

Des Français de la frontière venaient par bandes de vingt et plus, charger les lourds ballots de tabac, et de leur pas élastique et silencieux, les transportaient en un rien de temps par delà les lignes de la douane.

Les Piguet-Dessus étaient le quartier général de l'une de ces équipes et dans la remise du magasinier, s'empilaient, dès les premiers beaux jours, les ballots et les sacs de café.

— Hélas ! disait un vieux fruitier qui assistait à un déchargement de cette marchandise, il y a tout de même trop de tabac à des places et pas assez à d'autres !

Il faut dire que notre homme était grand fumeur et, pour l'instant, à court d'argent et de tabac.

Aussi, fut-ce vainement qu'il lutta contre la tentation. Un beau soir il s'introduisit dans la remise.

Découdre l'un des ballots, y prélever une bonne provision de la précieuse denrée et l'aller dissimuler dans une cachette fut l'affaire de peu de temps.

Mais le malheur poursuivait le pauvre fruitier, car avant que d'avoir fumé le premier paquet, il était arrêté et impitoyablement enfermé dans les prisons du Sentier.

« Enfermé » est peut-être un peu trop dire, car à quelque temps de là, on pouvait le voir bûcher le bois de la geôle à deux pas des sapins de la Côte et, par conséquent, de la liberté.

Mais, dans ce moment, du moins, ses idées n'étaient pas tournées de ce côté. Le coupable réfléchissait et un beau jour il déclara vouloir racheter sa faute en montrant à la Justice l'endroit où le tabac était caché.

Aussi, un beau matin, le prisonnier et l'huissier de la Justice s'acheminèrent côte à côte

dans la direction des grands bois. Ils devaient gaiement, comme de vieux amis, car ils étaient à peu près du même âge et grands patoisants tous les deux.

On les vit même à la chape d'une maison, allumer leur pipe de concert, et plus tard, boire quartette à la pinte hospitalière.

C'était du reste un huissier bienveillant, dont l'humeur bienveillante avait, plus d'une fois, rendu les plus grands services.

Cependant, cette fois-là, il faut reconnaître que ces bonnes dispositions tournèrent à la confusion du brave huissier.

Arrivés dans les parages de Derrière-la-Côte, que se passa-t-il dans l'esprit du prisonnier ? Il est probable que l'aspect de ces horizons agrestes et familiers, ainsi que l'odeur de la poix, que distille la vaste forêt, réveillèrent en lui des besoins de liberté, car il manifesta bientôt des signes d'inquiétude et prétextant un besoin pressant, sollicita et obtint de son compagnon quelques instants de solitude. Mais ayant franchi le mur du pâturage voisin, notre délinquant partit comme un lièvre dans la direction de la frontière, non sans s'être appliqué quelques claques sur les reins, à l'adresse du pauvre huissier qui, immobile sur la route, ne pouvait que crier :

— Revin, Dâri ! se té plliè, ne mé fâ pas clia-ique !

Il est bon d'ajouter en conclusion qu'après avoir fait la campagne d'été derrière le Risoud, le fugitif, à l'approche de l'hiver, revint sagement purger sa peine.

Mais celle de l'huissier dura beaucoup plus longtemps, car il ne put jamais songer sans amertume au tour qui lui fut joué cette fois là.

P. A. G.

Question d'âge. — La si coquette Mme B., se rend dernièrement à l'Hôtel de Ville pour y faire signer une pièce d'état-civil.

L'employé, bourru. — Quel âge avez-vous, madame ?

Madame B. — Mais, monsieur, est-ce bien nécessaire ?

L'employé. — Absolument. Voyons, vous avez quarante-cinq ans ?

Madame B., indignée. — Oh !! Vous vous trompez de vingt ans !

L'employé, écrivant. — Agée de soixante-cinq ans...

Madame B. — Mais non, mais non ! J'ai vingt-cinq ans !

L'employé, furieux. — Il fallait le dire !

L'AMOUR

L'AMOUR est une affection cardiaque, autrement dit, pour les profanes, une espèce de maladie de cœur.

Le microbe de l'amour, car toute maladie est provoquée par un microbe, est un chérubin ailé, muni d'un arc, d'un carcois et de flèches. Ce microbe diabolique, sous ses apparences d'ange, est un adroit tireur ; comme Guillaume Tell, il vise tire et perce, non pas la pomme, mais le cœur, et en plein centre ! Diable ! ce doit être douloureux cette maladie là !

Il y a plusieurs sortes d'amour ; il y a d'abord l'amour filial, c'est l'amour pour les filles ! L'amour conjugal est celui que les écoliers éprouvent pour la conjugaison des verbes ; demandez-en des nouvelles à nos pédagogues ! Il y a l'amour paternel, que les fervents de la religion catholique ont pour les paters. Il y a encore l'amour de l'argent, qu'il ne faut pas confondre avec l'argent de l'amour ! L'amour du prochain ne nous concerne évidemment pas, mêlons-nous de nos affaires ! L'amour charnel est celui des viandes de toutes sortes, c'est l'affaire des gastronomes ! Il ne faut pas non plus confondre l'amour divin, avec l'amour du vin, ce dernier cher aux disciples de Bacchus ! L'amour maternel est celui de la maternité ; c'est celui qui coûte le plus cher, s'il se renouvelle par trop fréquemment ! L'amour de la patrie, me semble devoir être qualifié de patriarcal ! On entend souvent parler de fol amour ; en est-il jamais d'autre ? L'amour légitime est celui de la loi, il ne doit être, ni bien fréquent, ni très contagieux ! Il y a encore une Kyrielle d'espèces d'a-

mours, tous plus bizarres les uns que les autres ; depuis l'amour libre, comme l'échappement des automobiles, mais qui pue moins, jusqu'au mortel amour, évidemment le plus dangereux de tous. Inutile de dire que ceux qui sont frappés par cette dernière forme de l'amour sont irrémédiablement condamnés par les princes de la science !

Je termine là, cette énumération, déjà trop longue, craignant qu'elle ne vous impressionne et vous rende amoureux par suggestion, ce que je ne me pardonnerais jamais, étant donné le caractère malin et très contagieux de l'affection dénommée amour sous ses diverses formes ; d'autant plus que, jusqu'à maintenant, cette affection est considérée comme incurable, on ne lui connaît également aucun préservatif !

Pierre Ozaire.

L'AUBERGE COMMUNALE

L'AUBERGE communale, désignée aussi parfois sous le nom de pinte, terme qui pendant peu usité actuellement, est un bâtiment qui revêt une certaine importance dans le village. En effet, c'est là où se concentre la vivante animation, aussi les discussions et les conversations sont-elles fréquentes, soit devant le bâtiment où des personnes viennent consulter le baromètre et examiner attentivement les affiches et avis placés au pilier public, soit surtout dans la salle où tranquillement le campagnard vient lire les journaux locaux et déguster le bon vin blanc du pays.

Pendant la semaine, les consommateurs ne sont pas très nombreux, car les travaux des champs sont pressants et si l'on vient boire un demi pour calmer la soif importune, ce n'est pas pour s'attarder longtemps. Le dimanche, ah ! certes, c'est différent, et avant d'aller dîner on va prendre l'apéritif et discuter de choses et autres.

L'après-midi, les conversations sont animées et les amateurs de jeux de cartes s'en donnent à plaisir, aussi les heures s'écoulent-elles rapidement à jouer jass, binocle ou piquet. A 4 heures, il faut aller soigner le bétail, mais souvent on se donne rendez-vous pour la soirée, car les distractions sont rares au village et il n'est pas bon à l'homme d'être misanthrope et de vivre en ermite ! La salle est remplie de fumée, car généralement le paysan a du plaisir à fumer une bonne pipe ou un cigare, voire même une cigarette, très en vogue actuellement.

Lorsque le temps est beau, les jeux de quille ou de boules sont occupés, quelquefois des prix sont décernés aux plus adroits. Un phonographe, qui a remplacé la boîte à musique d'autrefois, fait retentir des romances plus ou moins harmonieuses, et les vieilles mélodies du passé sont remplacées par les dernières nouveautés parisiennes, créées dans les cabarets montmartrois.

La Jeunesse du village y donne une fois ou deux l'an un bal et les nouvelles danses ont fait leur apparition, ce sont tango, fox-trott et shimmy, qui petit à petit remplacent les élégantes valse et les charmantes polkas et mazurkas dansées il y a quelques années encore ! La jeunesse, fervente admiratrice de Terpsychore, réclame aujourd'hui les orchestres jazz-band !

Des esprits critiques se plaignent de cette évolution qui se manifeste jusque dans nos campagnes et prétendent que les bals ne sont plus aussi jolis, ni aussi bien fréquentés qu'anciennement !

En hiver, des conférences y sont données, attirant de nombreux auditeurs, et à certaines époques il y a les mises diverses, puis des séances où se réunissent Municipalité et Conseil général.

Certaines auberges sont appréciées pour leur bonne cuisine faite par le tenancier ; crôûtes à fromage, malakoffs, fondues, charcuterie de campagne attirent de nombreux gourmets qui sont heureux de quitter la ville où règne la poussière et la fumée pour venir se reposer quelques instants dans le village hospitalier. Avec les communications faciles et rapides qui exist-

tent aujourd'hui, on est vite transporté, aussi le dimanche ce sont de nombreuses bicyclettes, motos et automobiles qui traversent le village parfois de façon un peu trop rapide.

Dans le canton de Berne, il existe de belles auberges, très bien tenues à tous égards et qui sont admirées chaque année par les étrangers qui viennent y séjourner ; tout récemment les souverains de Roumanie ont été reçus assez simplement dans une modeste auberge à Langnau, et à ce qu'il paraît, ce sympathique roi et cette gracieuse reine ont été très contents de la réception charmante et toute démocratique qui leur a été faite. Ce n'est pas la première fois que le Conseil fédéral invite de hauts personnages dans une auberge communale et l'idée en est heureuse.

On raconte que les regrettés magistrats Schenk et Zemp aimaient aller quelquefois dans ces auberges et jouaient même aux boules avec les paysans ou faisaient une partie de jass !

Il y a quelques villages où il n'existe aucune auberge, ni cafés, mais ils sont rares ; y vit-on plus heureux, nous l'ignorons, cependant nous estimons qu'une auberge communale a son utilité à tous égards. A. Kr.

Avant le baptême. — Chez l'épicier, une ménagère hésite entre deux échantillons de vins de qualités plutôt négatives.

— Je trouve celui-ci bien jeune, dit-elle au garçon qui le lui propose.

— Justement, madame, c'est celui-ci qu'il faut prendre. Il est si jeune que le patron ne l'a pas encore baptisé.

Gout artistique. — Entendu au musée de Rumine. Deux paysans erraient lamentablement dans le salon.

— Eh ben ! Y en a-t'y des tableaux ! Elles s'approchent d'un gardien : — Mōssieu, c'est vrai que tout ça c'est de la toile ? — Mais oui, brave femme ! — Oh ! ces gens de Lausanne ! C' qu'ils sont gaspilleurs ! Avec ça on habillerait tout le monde chez nous !



LA DANSE

Je m'en vais essayer, en un rythme léger, De traduire pour toi les charmes de la danse, Et d'exprimer en vers le bonheur passager D'être deux ne formant qu'un corps qui se balance, Qui tantôt se recule, et qui tantôt s'avance.

Car il se peut qu'un jour vienne, dans l'avenir, Où rien n'empêchera que nous dansions ensemble ; Il me semble déjà, ma petite, sentir L'effleurement soyeux de ta robe, il me semble Voir tes bras nus et voir ta chère main qui tremble...

L'on s'en va, l'on s'en vient, doucement l'on s'enfuit, La musique nous prend, nous émeut, nous soulève, L'on s'en vient doucement, l'on s'en va, l'on se suit Sans jamais se lasser ou craindre que s'achève Les accents languissants nous bercant dans un rêve.

Nous ne voyons plus rien ; nous savons seulement Que nous sommes unis et que cela nous cause La douce volupté de danser en s'aimant. L'on s'en va, l'on s'en vient, l'on hésite, l'on n'ose Et l'on part, de nouveau, parmi la clarté rose.

L'on s'en va... sous ta robe on devine... on s'en vient... On devine du corps les lignes harmonieuses, Et l'on songe... on s'en va... et puis l'on se souvient Des heures... l'on s'en vient... lentes, silencieuses D'où l'on sortait grisé d'étreintes amoureuses.

Les accords... l'on s'en va... se font enveloppants, Tu te penches, sur toi je m'appuie et me penche. Je ne te parle point, et pourtant tu m'entends, Car ton cœur... l'on s'en vient... sans le vouloir, s'épanche Et ma hanche a frôlé plus d'une fois ta hanche.

Nous fuyons savourant notre joie... on s'en va... Légère dans mes bras et tendrement bercée Tu jouis de ce soir tiède auquel on rêva. La musique se meurt lointaine, cadencée, Tout se tait que toujours je tiens enlacée.

Alors je te conduis à ta place en disant : « J'aime tes gestes lents, ta grâce, ta souplesse ; Ne danse qu'avec moi, veux-tu ? dès à présent, Car, en somme, la danse aussi prenante qu'est-ce ? Une étreinte alanguie, une longue caresse... » André Marcel.

Le bon fendant. — Un Valaisan, menacé de cécité, fut avisé par son docteur que, s'il ne cessait pas de boire, il perdrait la vue. — Tout compte fait, dit le Valaisan, je me fais vieux et je crois avoir tout vu ce qu'il y avait à voir.



ELSI, L'ÉTRANGE SERVANTE

(Suite.)

— Il est certain, ajouta-t-elle, qu'il va ramener cette fille à la maison, et personne ne peut savoir ce qui en résultera. Elle est riche, jolie, bien assez fine pour attraper l'oiseau. Ce sera bien fait ; je n'en serai pas fâchée pour ma part : ce n'est pas à une servante comme toi à faire la fière avec un paysan. Je commence à croire, vois-tu, qu'il y a du louche là-dessous ; autrement ta conduite serait incompréhensible. Si je me trompe, parle une bonne fois et explique-toi.

A tout ce discours, Elsi n'opposait qu'un dédaigneux silence ; elle se coucha dans ces dispositions et fut éveillée par Christen qui frappait à sa fenêtre. Elle reconnut sa voix. Le pauvre garçon n'avait pu feindre plus longtemps. Il avait, comme on dit, le vin tendre : plus il buvait, plus il laissait parler son cœur. A tout prix il eut voulu faire sa paix avec Elsi. Il était bien entré à l'auberge d'Heimiswyl avec la jeune fille qu'il devait accompagner à la maison, avait fait apporter une chopine, et commandé le souper, puis il sortit sous un prétexte quelconque, paya et ne reparut plus.

La jeune paysanne, nous l'avons dit, n'était point soite : elle vit bien de quoi il retournait, ne souffla mot, invita tout simplement un autre garçon qu'elle régala avec ce que Christen avait payé, et, de cette manière, elle ne manqua pas de compagnie pour s'en retourner.

Quant au pauvre Christen, il ne fut pas si heureux. Elsi, encore irritée par le discours de la paysanne n'en voulut pas démordre. Christen avait beau supplier : point de réponse ; elle dut, il est vrai, enfoncer sa tête dans les coussins pour qu'il ne l'entendît pas pleurer. Mais prières, menaces, tapage, tout fut inutile.

De guerre lasse, Christen finit par s'éloigner, furieux, mais se figurant encore qu'Elsi ne l'avait pas entendu, tant elle dormait profondément.

Il sut bientôt à quoi s'en tenir. L'ancienne amitié avait disparu. Elsi le traitait en étranger, ne lui répondait plus que le strict nécessaire, le remerciait lorsqu'il lui souhaitait le bonjour, et rien de plus. Christen enrageait, mais il ne pouvait renoncer à son amour.

Cent fois il se promit de ne plus y penser, de rompre complètement avec elle... l'image de la jeune fille était toujours devant ses yeux ; si loin qu'il fût, à travers les haies, il voyait briller le blanc éblouissant de ses manches et se sentait attiré invinciblement, comme par mille cordages, jusque sous la fenêtre de la jeune fille.

Cent fois il forma le projet d'en épouser promptement une autre, pour mettre un terme à son martyre ; mais il ne pouvait prendre sur lui de faire sa cour à aucune ; s'il y en avait une qui se montrât aimable, il en prenait de l'humeur, comme si toutes les femmes eussent été responsables de la dureté d'Elsi à son égard.

Pendant que le chagrin, cette plante funeste, croissait dans son cœur, la rumeur publique, au sujet de l'arrivée des Français, augmentait de jour en jour. Depuis longtemps nos soldats étaient de piquet ; plusieurs bataillons avaient pris position vis-à-vis de l'ennemi arrêté aux frontières et dans le pays de Vaud. On était de plus en plus convaincu parmi le peuple, que les Français avaient peur, qu'ils n'o-

saient commencer l'attaque. Par contre, certains individus parcouraient le pays disant que les seigneurs de Berne nous trahissaient : s'il n'en avait pas été ainsi, les Français se fussent retirés depuis longtemps ; mais il guettaient l'occasion et ne tarderaient pas à avoir les dits seigneurs dans leur manche.

L'habitant des campagnes haïssait les Français autant que l'Ante-Christ ; il les comparait à de véritables cannibales ; il s'indignait de ces lenteurs et de ces hésitations, peu propres, en effet, à confondre la calomnie.

Les nouvelles se succédaient toujours plus terribles. Soudain, l'on apprit que les hostilités avaient commencé ; les messagers parcoururent les vallées pour appeler toute la milice sous les armes. Christen, aussi, reçut l'ordre de partir.

C'était le premier mars. La soirée était avancée. Il mit ordre à ses affaires, fit les derniers préparatifs, tandis que les voisins accouraient l'un après l'autre et lui offraient leurs services.

— Que pas un n'en réchappe, ne cessaient-ils de lui répéter. Brisez leur bras et jambes et qu'on les brûle vifs. Ils apprendront à nous laisser tranquilles à l'avenir, ces suppôts de l'enfer.

Christen ne tenait guère à les écouter plus longtemps, d'autant plus qu'il avait encore à prendre congé d'Elsi. Il voulait lui dire adieu avant de partir.

Lorsqu'il fut arrivé sous la fenêtre de la jeune fille, il frappa et l'appela longtemps en vain.

— Ecoute, Elsi, lui dit-il alors, je vais monter à cheval et partir pour la guerre. Qui sait, si tu me reverras vivant ? Certainement pas, si tu continues à ne pas vouloir m'écouter. Viens donc, ou tu t'en repentira toute ta vie.

Ces paroles allèrent au cœur d'Elsi. Elle se leva tremblante et ouvrit la fenêtre.

— Enfin ! reprit Christen. Maintenant, allons ; donne-moi la main... Dis que tu n'es plus irritée contre moi... dis que tu consens à devenir ma femme, si Dieu me conserve la vie... promets-le moi !

Elsi lui donna la main, mais elle se tut.

— Me le promets-tu ? demanda Christen.

Le cœur d'Elsi battait à se rompre ; elle n'avait pas la force de dire un mot.

— Parle, répéta Christen, dis que tu veux bien de moi. Il faut que je sache où j'en suis.

— Je ne peux pas, murmura-t-elle.

— Réfléchis encore ! Tu pourrais t'en repentir. Dis-moi oui.

— Je ne peux pas, dit-elle encore.

— Elsi, Elsi, pour l'amour de Dieu, ne dis pas non une troisième fois. Qui sait si tu pourras jamais plus me dire un mot de ta vie. Pour la dernière fois...dis-moi oui !

Elsi respirait à peine, son cœur se brisait...

— Je ne peux pas, soupira-t-elle.

— Malheur à moi ! tu l'as voulu. Tu en répondras devant Dieu.

Il s'éloigna précipitamment et Elsi tomba sans connaissance.

Le deux mars, au lever du soleil, un calme profond régnait sur toute la vallée d'Heimiswyl. La plupart des habitants étaient restés sur pied une partie de la nuit pour accompagner ceux qui partaient. On se leva plus tard que de coutume. Elsi, frappée de stupeur, errait çà et là comme une ombre. Sa maîtresse savait que Christen était venu lui dire adieu, mais elle ignorait ce qui s'était passé. Elle se figurait que tout s'était arrangé pour le mieux. L'air désespéré de la jeune fille lui faisait pitié. Sans doute, Elsi tremblait pour les jours de son ami. Elle prit à tâche de la consoler.

— Il n'y a rien de perdu encore, lui dit-elle ; qui sait si nous aurons la guerre ? D'ailleurs, à supposer que cela soit, j'ai souvent entendu dire que, sur cent balles, une à peine atteint le but. Christen est raisonnable. Il ne se lancera pas à l'aventure, comme un fou, au milieu de la mêlée. Ne te désole pas ; tout ira bien ; avant la Pentecôte, nous aurons une belle noce.

Ces paroles, loin de calmer Elsi, eurent un effet tout opposé. Contre son habitude, elle ne put se maîtriser et donna libre cours à ses larmes.

— Il ne reviendra pas, j'en suis sûre, et c'est ma faute, s'écria-t-elle, en sanglotant.

— Mais, au nom du ciel, ne vous êtes-vous pas mis d'accord ? Ne lui as-tu pas donné ta parole ? Il doit être venu hier exprès pour cela. Peut-être même t'aura-t-il légué sa ferme avant de partir ?

— Je lui ai répondu non... alors il m'a dit que je ne le reverrais pas vivant.

La paysanne se frappa le front des deux mains :

— Mais, mon Dieu, mon Dieu, es-tu folle ? Es-tu la fille du bourreau ou une infanticide ? Il faut que tu sois l'un ou l'autre. Sinon, tu n'aurais pas eu le